

### Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel: octobre – novembre – décembre 2022

#### **Edito**

Depuis le début de son mandat l'équipe municipale, élue en 2020, n'a pas pu organiser de cérémonie des vœux, cérémonie qui permet de rassembler toute la population pour fêter l'arrivée de la nouvelle année et partager la galette des rois.

Cette année espérons que tout redeviendra possible et que nous pourrons retrouver la chaleur de ce rassemblement qui nous a tant manqué. Dès à présent, retenez la date du samedi 7 janvier 2023. Nous vous convierons à cette cérémonie officiellement un peu plus tard.

En attendant, l'équipe du bulletin municipal vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes en famille ou entre amis.



#### $N^{\bullet}32$

Mairie de Villespy 04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site: www.villespy.fr Merci de consulter les horaires affichés à la porte de la mairie ou téléphoner pour avoir des informations.

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi : 9h - 12h

**Ecoles** 

Villespy: 04 68 94 28 07 Carlipa: 04 68 94 24 33 Cenne-M: 04 68 94 23 61

**SGEPI** 

Tél: 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél: 04 68 76 69 40

CIAS

Tél: 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi 9h-12; 15h-19h

samedi 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

Pizza Hervé

jeudi soir 06 24 92 27 63

Poissonnier

vendredi 10h20

Maraîcher

vendredi 9h-12h

Garage Robles

06 23 17 49 26

Garage Massot

04 68 23 50 72

#### Le presbytère de Villespy. Une réalisation compliquée.

Jusqu'en 1668, Villespy n'avait pas de presbytère. Cela peut surprendre tant nous avons été habitués à voir ce logement du desservant de la paroisse flanquer chacune de nos églises.

Pourtant, ce ne fut toujours pas le cas. Souvent le Recteur possédait un logement en propriété ou appartenant à la « fabrique » de la paroisse. C'était le cas de celui de Villespy. Jusqu'au 24 juillet 1660, la cure est au pouvoir de la famille Embry. Une des familles dominantes dont nous avons eu l'occasion de parler, au moins depuis deux générations. Michel Embry, décédé à cette date avait succédé le 22 septembre 1631 à son oncle, autre Michel Embry, en place depuis au moins trente ans, lui aussi. Riches propriétaires, ils possédaient notamment la ferme de l'Auzine, aux portes du village mais sur la paroisse de Verdun, et ils n'avaient donc aucun souci de logement. Ceci arrangeait bien les consuls qui n'avaient aucun frais d'entretien.

Mais, en 1660, la nomination de Bertrand Gaillard à la cure de Villespy va changer la donne. Bien qu'originaire du village, lui aussi, sa famille ne disposant pas de l'aisance des Embry, ou le curé voulant avoir son autonomie au plus près de ses ouailles, on ne sait, il demande à pouvoir jouir d'une « maison presbytériale ». Et les choses se compliquent.

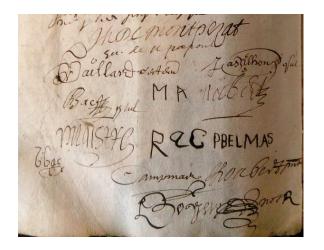
Soit parce que la communauté ne possède pas les moyens suffisants pour acheter une maison décente, soit parce que le clan Embry, toujours influent et peut-être déçu de voir un instrument de son pouvoir lui échapper, intrigue, on ne sait ; en tout cas, les consuls renâclent à donner satisfaction au nouveau prêtre. C'est sans compter sur son opiniâtreté avec sûrement l'appui de son évêque.

Il intente un procès aux consuls et obtient gain de cause auprès du Parlement de Toulouse qui rend un arrêt en sa faveur le 7 avril 1666. Cependant, il devra patienter deux ans de plus, jusqu'au 3 avril 1668.

Ce jour-là, après-midi, dans la maison épiscopale de la ville de St Papoul, le notaire Boyer rédige le bail de mise à disposition.

Par devant illustrissime Joseph de Monpezat de Carbon, évêque dudit St Papoul, ont comparu en personne Srs Jean Castilhon, Hugues Bac et Michel Embri, consuls de Villespi, assistés des sieurs Paul Aubert, Pierre Maistre, Guilhaume Bac, Raymond Guiraud et Pierre Belmas, députés communauté dudit lieu. Lesquels satisfaisant à l'arrêt de la souveraine cour du Parlement de Toulouse du 7/4/1666, obtenu par Bertrand Gailhard, recteur de l'église paroissiale St Jean de Villespi, de leur bon gré, pour et au nom de tous les habitants, paroissiens de ladite église, ont baillé à titre de maison presbitériale, perpétuelle au dit Sr Gailhard recteur, ici présent, stipulant et acceptant, savoir est deux maisons joignantes qui sont proches ladite église; et par eux acquises, l'une de Barthélémy Prat, l'autre de Guilhaume Vassal, aux conditions stipulées dans le contrat passé ce jourd'hui reçu par nous notaire. Confrontant toutes deux d'autan ladite église, cers la maison de Jean Embri vieux, midi la muraille de la ville, acquilon la rue appelée caude, de la contenance de vingt-cinq cannes, [50 m<sup>2</sup> environ] pour par le Sr Recteur et ses successeurs, à l'avenir, tenir, jouir et posséder lesdites deux maisons à nom de presbitériale. Les consuls s'engagent en plus de payer audit recteur la somme de 100 livres [3 400 €, environ], soit 50 livres dans 6 mois et les autres 50 livres les 6 mois suivants. A charge pour le Recteur de faire les réparations nécessaires pour les rendre logeables selon sa qualité de Recteur dudit lieu. Les maisons seront libres de toute charge car le recteur est tenu d'en rien payer. Pour que le bail soit d'autant plus valable, le seigneur évêque l'a approuvé et authentifié et tenu quitte de tous droits de lods et vente, en sa qualité de seigneur justicier dudit lieu.

Les consuls et députés ont très humblement remercié le seigneur évêque et ont déclaré qu'ils ont baillé les deux maisons sans préjudice de l'instance qu'ils ont pendante en la Cour du Parlement de Toulouse contre les paroissiens de Villesplas, annexe dudit Villespi .... (AD11 3<sup>E</sup> 7243 / F° 315 V°).



#### Signatures au bas du contrat de bail :

Jh de Montpezat, Ev. de St Papoul Gaillard, recteur J Castilhon, consul Bac, consul M A pour Michel Embri Boyer, notaire

Au passage, on comprend que le curé Gailhard a fait école auprès des paroissiens de Villesplas qui réclament eux aussi pour leur église.

Ce que l'acte ne dit pas c'est que pour arriver à réunir les deux maisons nécessaires à la réalisation de la maison presbytérale, <u>les consuls ont dû procéder à un montage assez complexe</u> qui peut expliquer que les choses aient pris un certain temps.

En effet, ils achètent d'abord la maison de Barthélémy Prat qui jouxte l'église, puis, dans un second temps, celle de Laurence Pujol, veuve du notaire, pour l'échanger aussitôt avec celle de Guillaume Vassal qui jouxte la maison de Barthélémy Prat. L'immeuble de Laurence Pujol, à un étage, inhabité et menaçant ruine, d'une contenance de 15 cannes, [30 m² environ] a été acquise pour la somme de 220 livres tournois [7560 €, environ]. La maison de Guillaume Vassal est « mal bâtie » et ne possède pas d'étage, il a dû quand même y trouver son compte. (Boyer, notaire de St Papoul - 3E 7243 / F° 308).

Pour rendre l'ensemble habitable, il est nécessaire d'entreprendre des réparations conséquentes. Ceci fera l'objet d'un prochain article.

(à suivre) J-Pierre Barès.

#### Quoi de neuf au village

#### Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale Communale du 26 au 30 décembre

#### Extinction de l'éclairage public

Pour participer à la diminution de la facture énergétique de la commune, le conseil municipal, dans sa séance du 27 septembre dernier, a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.



#### Élagage des Arbres

Afin de préserver nos platanes communaux, nous faisons intervenir l'entreprise Elag'land, régulièrement pour les élaguer.

Comme chaque fois, 5 arbres ont été taillés et l'an prochain l'entreprise interviendra sur les 5 autres.

#### Ombrières photovoltaïques sur l'ancien terrain de tennis

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin de mai 2022, le projet d'ombrières photovoltaïques suit son cours. Une étude de faisabilité a déterminé qu'il était nécessaire de réhabiliter une partie du mur de soutènement route de Lasbordes. L'entreprise VALLEZ de Salles-sur-l'Hers a débuté les travaux mardi 22 novembre. Une fois ces travaux de réhabilitation terminés, la société CEGELEC, mandatée par le SYADEN, interviendra pour l'installation des ombrières photovoltaïques et de la borne de rechargement.



Un peu d'histoire concernant ce terrain : un cimetière y était installé jusqu'à une décision du conseil municipal datant de 1961. Il a été désaffecté et les sépultures ont été transférées dans le nouveau cimetière, qui lui avait été créé au début du 20e siècle.

En 1967, des travaux sont entrepris pour réaliser une aire de jeux et ensuite un terrain de tennis.

Certains de nos concitoyens connaissent l'histoire de la pierre qui a été incrustée dans le mur. Nous avons prévu de la mettre en valeur lors des travaux de réfection du mur de soutènement

Monsieur Patrice Albert «maire de 1995 à 2008» nous a fait parvenir un article de presse, écrit par Monsieur Alphonse ESCANDE, secrétaire de mairie jusqu'en 1987, relatant l'histoire de la création compliquée du "nouveau" cimetière.

# Villespy

## Notre cimetière et son histoire

Comme partout, c'est à la Toussaint que notre cimetière reçoit le plus de visiteurs, proches ou lointains, venant fleurir la tombe familiale. Cette année, par un temps particulièrement clément, sans vent et sous un soleil radieux, notre nécropole, abondamment fleurie de chrysanthèmes multicolores, nous a donné une image toute autre que par le passé. Nous l'avons trouvé beau et ce sentiment a été partagé par d'autres personnes avec qui nous avons évoqué sa réalisation qui fut presque unanimement désapprouvée, il y a de cela 90 ans.

Au cours du siècle dernier et depuis des lustres, que nous ne pouvons confirmer, notre village peuplé alors de 650 habitants, enterrait en moyenne de 12 à 15 morts par an dans ce cimetière minuscule face à l'église, ne mesurant que 750 m2 et qui débordait d'ossements. La préfecture avait plusieurs fois sommé la municipalité de prévoir un nouveau terrain, sans succès. Et ce ne fut que le conseil municipal élu le 6 mai 1900, à majorité républicaine, qui, sous l'impulsion d'Antoine Douce, second maire républicain après Salvetat, s'attaqua en premier lieu à cette utile et urgente réalisation.

Dès 1901, une commission composée du maire, de Géraud Pech et de François Guiraud (Nostr'Home) fut chargée de trouver une parcelle de terrain convenable sans déclivité et susceptible d'être acquise à l'amiable. Il y eut de multiples contacts, des promesses, puis des désistements, ce serait trop long à raconter en détail et enfin Arnaud Jordy accepta de céder la parcelle de 24 ares 9 ca pour le prix de 1.680F (signée le 27 avril 1903)

Aussitôt, levée de boucliers des « réactionnaires » qui firent circuler une pétition, contestant cet achat, invoquant notamment la nature du terrain argileux. Une soixantaine d'électeurs la signèrent et le conseil municipal, réuni en session ordinaire le 16 juillet 1903, invité à statuer sur cette réclamation, la regretta, considérant que les motifs invoqués n'étaient pas suffisament valables. Et dans l'ordre du jour de cette réunion, le projet y fut définitivement adopté ainsi que son financement grâce à un prêt de 7.000F remboursables en 30 ans, au taux de 3,85%. Le plan des travaux de clôture avait été dressé par M. Laffage, expert architecte et c'est M. Géraud Pech, entrepreneur local, qui obtint le marché en consentant un rabais de 15%.

Et nous voici au printemps 1904, les clôtures ne sont pas terminées en raison d'un hiver très pluvieux. Enfin, la dernière

semaine d'avril, le portail de l'entrée est posé et ses montants sont pavoisés de drapeaux tricolores. Dimanche 1er mai, coup de semonce des électeurs, la liste républicaine n'obtient pas la majorité et l'opposition élit comme maire Jean Cros, qui avait intensément combattu le projet. Il lui. fallut bien gérer ce que lui et ses colistiers avaient combattu. Six mois passèrent jusqu'à la réception des travaux (29 novembre 1904) et le champ de « Bassal » comme on l'appelait par dérision, était devenu un « Hermas » qui favorisait encore plus la réprobation de la population.

On se décida tout de même à créer une allée centrale par binage et engravement. On planta la croix de pierre en son centre et le curé Calas bénit le terrain en cours d'hiver. Mais étant donné le mauvais temps. on sursoit à creuser les tombes jusqu'à la venue du beau temps. Le 5 juin, c'est chose faite. Jean-Baptiste Auger, sexagénaire non-voyant, grand-oncle de Mme Yvonne Aribaud, une de nos dovennes nonagénaires, fut le premier à être enseveli dans cette terre glaise méprisée. Et cette annéelà, six autres suivirent dans des tombes voisines. Ce départ bien amorcé n'empêcha pas de contester la nature du sol très argileux et pour donner plus de confort à leur dépouille mortelle (comme disait le curé d'alors), on créa des concessions pour monuments funéraires sur la bande périphérique en 1909. La première concession fut acquise le 17 février 1910 par le maire, Jean Cros et le caveau en granit suivit peu après, imité ensuite par d'autres, alors plus fortunés et qui montraient leur aisance avec une certaine fierté.

En 1936, le cimetière fut loti en quatre parties égales, divisées en concessions de 4 m2, et depuis 1980, il n'y avait plus de terrain disponible à vendre. En 80 ans, 162 concessions ont été vendues sans gros rapport pour le budget communal et sur ces emplacements, plus de 100 caveaux ont été construits. La plus grosse partie en béton armé est l'œuvre de nos artisans locaux, Bérenger Sompayrac et Louis Paytavi, décédés depuis assez longtemps. Comme des demandes ne pouvaient être satisfaites, le conseil municipal avec Eugène Oustric comme maire, acheta la parcelle attenante côté plein sud et cette acquisition fut très appré-

Vingt familles ont déjà acquis une concession perpétuelle. De beaux caveaux y ont été construits et quatre de nos amis d'enfance prématurément disparus, dorment là leur dernier sommeil. Et si nos dernières volontés sont possibles, c'est sur un de ces carrés de terre neuve, loin des préjugés et des mesquineries des temps anciens, que nous souhaitons trouver le repos éternel, face à ces paisibles Pyrénées ariégeoises que dominent par temps clair, le Saint-Barthélémy et le Montcalm.

Alphonse ESCANDE

#### Aménagement de la traversée de Villesplas

Les travaux d'aménagement de la traversée de Villesplas, ayant pour finalité de sécuriser le déplacement des piétons et en particulier celui des enfants se rendant dans les établissements scolaires, vont, enfin, débuter en janvier 2023.

Initialement, ils auraient dû être terminés pour la rentrée scolaire 2021-2022, puis la rentrée scolaire 2022-2023, puis pour la mi-novembre 2022.

Lors de la dernière réunion du 26 octobre 2022, à laquelle ont participé plusieurs membres du

conseil municipal, le cabinet d'étude «Opale», la Région, le Département et les entreprises Cazal et Robert qui ont été retenues suite aux appels d'offres, il s'est avéré que le ramassage scolaire du RPI Cenne, Carlipa, Villespy posait un problème majeur, durant ces travaux.

Les services de la Région se penchent sur ce dossier afin de trouver une solution, permettant de perturber le moins possible la circulation des bus scolaires pendant la durée des travaux.

#### <u>Téléthon</u>

Comme chaque année, c'est la marche nocturne, traversant l'ensemble des villages, qui a ouvert le programme des activités organisées par les bénévoles du Téléthon de l'Ouest Audois. Cette marche inter-villages non-stop a eu lieu du vendredi 7 octobre au samedi 8 octobre 2022.

Départ de Villemagne, vers 21h30, d'une trentaine de marcheurs, après le repas d'ouverture. Les communes de Verdun-en-Lauragais, Villespy, Lasbordes, Saint-Martin Lalande, Saint-Papoul, Issel et pour terminer, Labécède-Lauragais, ont, ensuite, été traversées. Arrivée à Labécède-Lauragais vers 11h30.

Dans chaque village, les marcheurs ont été accueillis par des représentants de la mairie. Concernant notre commune c'est Annie, Pierre, Monique et Pascal qui ont accueilli tout ce beau

monde. Une soupe de légumes concoctée par Madame le Maire Maryse LALA LAFFONT leur a été servie.



Certains se sont arrêtés à cette étape et les plus courageux ont continué le parcours. Cette marche nocturne, organisée chaque année, a permis de récolter des fonds qui seront reversés au bénéfice du Téléthon

#### Fissures dues à la sècheresse

Les personnes qui auraient constaté des fissures dans leurs maisons dues à la sécheresse, sont priées de faire parvenir un courrier (ou un mail), à la mairie, accompagné de photos avant la fin de l'année.

Cela permettra à la commune de faire parvenir, à la Préfecture une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

#### Nouveautés à l'Agence Postale Communale

A compter du début janvier 2023, un "point numérique" sera installé à l'Agence Postale Communale, afin de permettre aux utilisateurs de se connecter sur les sites administratifs et d'imprimer des documents.

<u>**Petit rappel:**</u> Madame Marchais, habitant route de Lasbordes, récupère toujours les bouchons en plastique.



#### Des nouvelles de l'école

Nous allons vous parler d'un projet que nous faisons à l'école de Villespy en CM1/CM2.

Ce projet a 9 séances : 3 séances de suspension, 3 séances de porté et 3 séances sur le droit et les règles.

Nous allons vous parler des 3 séances de suspension. Nous avons fait ces trois séances avec Madame Mathilde Van Volsem, elle nous a montré des figures que nous devions reproduire sur une barre haute. Nous avons eu plusieurs émotions dont la peur et la joie.

Puis, pour commencer les 3 séances de porté, on attend que tout le monde arrive et on part entre 9h et 9h15, direction la salle des fêtes de Villespy. Quand nous sommes arrivés, Frédéric Arsenault, le papa de Lubin, nous attendait.

Comme exercice d'échauffement, nous avons fait du yoga et un peu de respirations.

Puis, nous nous sommes mis en 4 groupes de 5 et nous avons fait l'exercice du plateau. L'exercice était de nous stabiliser, le centre c'était Fred.

Le 3<sup>e</sup> exercice était de porter un camarade à bout de bras, deux de chaque côté, un au niveau du torse et l'autre au niveau du bassin.

A la fin, nous avons fait de la relaxation.

Pour la deuxième séance, nous devions guider notre partenaire qui avait les yeux fermés. Ensuite, notre partenaire s'est mis à quatre pattes et nous devions lui monter sur le dos (un pied au niveau du bassin et l'autre au niveau des omoplates).

La prochaine séance est le 15 décembre. Nous vous raconterons la suite une autre fois.

Pour les séances sur le droit et la société, Monsieur Groulier et Madame Mathilde Van Volsem sont venus dans notre classe.

Nous avons discuté, échangé et débattu.

Pour bien s'écouter, on était assis en cercle.

Nos propos ont été enregistrés, ils seront utilisés pour être écoutés lors d'une exposition.

Kélya et Rosa (introduction et séances de suspension), Lubin et Maxime R. (séances de porté), Joseph et Maël (séances sur le droit et la société)



#### Le coin des associations

#### Caminam

Depuis le début de cette année, nous avons effectué onze sorties et organisé deux repas.

Au fil du temps, il s'est avéré qu'il y avait, au sein des membres de Caminam, une demande pour des randos moins physiques que celles que nous organisons.

Nous avons donc décidé de proposer, le même jour qu'une rando déjà prévue, une rando plus courte et plus facile, de façon à satisfaire un plus grand nombre de membres de l'association. Nous allons en organiser trois d'ici à la fin de l'année et si ces sorties rencontrent du succès, cette décision sera reconduite en 2023.

Nous vous invitons à consulter le calendrier de nos sorties sur le site <a href="http://caminam.wordpress.com">http://caminam.wordpress.com</a>
Vous y trouverez également toutes les informations concernant notre association.

#### **Belote**

Dans le cadre de la belote Inter-villages nous organisons à Villespy un concours le 2 décembre

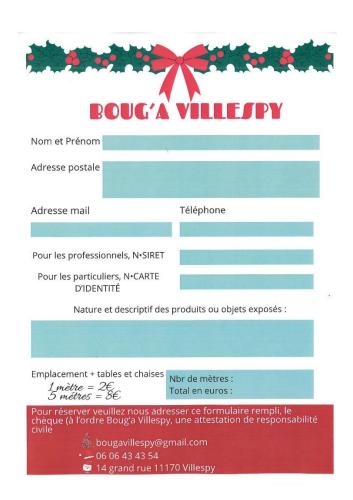
2022 à 14h. Inscriptions 14 € par équipe à partir de 13h30.

#### Boug'a Villespy

La deuxième édition du marché de Noël arrive à grand pas! Cette année le marché de Noël aura lieu le 10 décembre à la salle des fêtes du village. Le dimanche 11 aura lieu dans cette même salle une bourse aux jouets. Petite nouveauté cette année: Une démonstration de Drums and gym

(Percussions et gymnastique) avec Ana Yerno (internationalement connue). Les inscriptions sont ouvertes au 06 06 43 43 54. En attendant, toute l'équipe de Boug'à Villespy vous donne rendezvous le 25 novembre au Bar associatif pour une soirée Fideua.

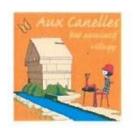




#### Carvicen

La nouvelle équipe de CarViCen vous informe, du déroulement de deux marchés de Noël. Nous nous joignons aux écoles, aux côtés des maitresses, afin de vendre les créations des enfants et proposer un atelier créatif gratuit.

Ces marchés de Noël se dérouleront le samedi 3 décembre à Cenne-Monestiés (organisé par le Communal) et le samedi 10 décembre à Villespy (organisé par Boug'à Villespy).



# Aux Canelles vous invite à sa

# Soirée écossaise

## le vendredi 2 décembre à Villespy

21h Concert de Off the boat



Viens écouter les douces mélodies de Goggs et Marko dans une ambiance chaleureuse

#### Le coin des gourmands :

#### Velouté de potiron et châtaignes au lait de coco

#### Ingrédients :

- 2 oignons
- 1 potiron
- 350gr de châtaignes cuites (ou marrons)
- 40cl de lait de coco
- thym et laurier
- huile d'olive

Epluchez le potiron et les oignons. Faites revenir dans un peu d'huile les oignons et les dés de potiron.

Versez de l'eau à hauteur avec les aromates. Laissez cuire.

Mixez le velouté et ajoutez le lait de coco. Ajoutez en petits morceaux les châtaignes.

Dégustez.



#### Une commune et des jardins zéro phyto

La commune de Villespy est inscrite dans la démarche zéro phyto depuis la loi Labbé datant du 1er janvier 2017, interdisant l'usage des pesticides par les collectivités. Cette démarche vise à protéger la nature et les humains des dangers liés à l'utilisation de ces produits chimiques. Vous allez donc constater des changements de gestion des espaces verts dans votre commune (cimetières végétalisés, plantes aromatiques et pérennes installées dans les bacs à fleurs, plantation de haies et d'arbres fruitiers sur les terrains communaux).

Vous avez pu en découvrir déjà dans les bulletins précédents lors des chantiers participatifs de vos élus locaux.

Il en va du bon vouloir de tout le monde de participer à ce changement, nous allons donc continuer à vous donner des conseils pratiques par le biais de l'article « **Le coin du jardinier et du bricoleur** » pour vous accompagner dans cette démarche.

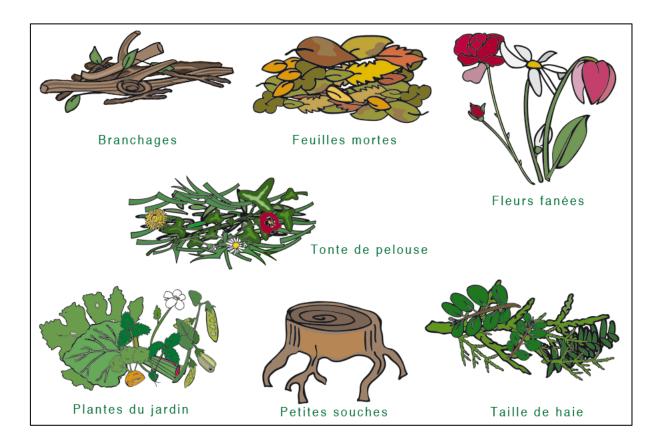
#### Occupons-nous de nos amis souterrains

L'automne arrivant, il est temps de s'occuper de la fertilité de notre jardin afin de lui donner toutes les forces nécessaires pour faire pousser les légumes de printemps. Nous allons donc faciliter la vie de nos amis les lombrics, sans qui les sols seraient beaucoup plus compacts et moins fertiles!

Certains vivent en surface, d'autres en profondeur et certains sont partout. Pour en avoir encore plus dans votre jardin, nourrissez-les avec des débris végétaux laissés en surface en guise de paillis, restes de tonte, jeunes branches d'arbustes etc... Plus ils mangent et moins vous aurez de travail.

Vous savez qu'également ce ne sont pas nos seuls alliés, je vous conseille donc de consulter les articles précédents sur la création d'un hôtel à insectes dans le bulletin n°27.

Alors à vos gants, prêts, fertilisez!







POUR PRESERVER LA SANTE DES JARDINIERS ET DES USAGERS



POUR PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT

# NOTRE CIMETIERE EST ENTRETENU SANS PESTICIDES



				4	8		6	
	5						2	
						1		5
5			4	9			1	3
		1	2				9	6
9		4						
		2	7		1		5	
7	6	3			9	2		
1					4	7	3	

2	1	9	5	4	8	3	6	7
6	5	8	1	7	3	9	2	4
4	3	7	9	6	2	1	8	5
5	2	6	4	9	7	8	1	3
3	7	1	2	8	5	4	9	6
9	8	4	3	1	6	5	7	2
8	4	2	7	3	1	6	5	9
7	6	3	8	5	9	2	4	1
1	9	5	6	2	4	7	3	8

#### Al canton del fuòc :

Nadal se sarra a grands pas, meme se la doçor es encara tròp presenta, « Nadal als balcons e Pascas als tisons », veirem ben... Mas i a pas de Nadal sens sap! Lusent de sas guirlandas e de sas bòlas, cresents o pas, serà dins cada ostal per marcar las fèstas e tota la familha s'i traparà al entorn per dubrir los presents... Mas es que ne coneissètz l'origina? Aquel vièlh conte d'origina alemanda, nos conta cossí l'umilitat d'aquel arbre lo fa lusir cada annada dempuèi de sègles marcant aqueles jorns de fèstas e esclairant tant de caras urosas!

Quand lo Mainatge Jèsus nasquèt, aguèt dins lo mond, una efervescéncia granda. Cada jorn, de gents venián de pertot per veire lo mainatge pichon, e li portar d'umils presents. A proximitat de l'estable ont èra nascut, se trobavan tres arbres : un palmièr, un olivièr e un sap. En vesent passar totas aquelas gents jos lors brancas, l'enveja lor prenguèt de balhar, eles tanben, quicòm al Mainatge Jesus.

- Vau prene ma mai granda palma, dich lo palmièr, e la metrai prèp de la grépia, per airejar doçament lo Mainatge Pichon.
- Ieu, preissarai mas olivas per onchar sos pès pichons, diguèt l'olivièr.
- Mas ieu, que pòdi balhar al Mainatge ? demandèt lo sap.
- Tu ? diguèron los dos autres. Mas as pas res a ofrir. Tas agulhas ponchudas picarián lo Nenet, e tas lagremas son rosinosas, senton e pegan plan tròp fòrt.

Noël s'approche à grands pas, même si la douceur est encore trop présente, « Noël aux balcons et Pâques aux tisons », nous verrons bien... Mais il n'y a pas de Noël sans sapin! Luisant de ses guirlandes et de ses boules, croyants ou pas, il sera dans chaque maison pour marquer les fêtes et toute la famille s'y retrouvera autour pour ouvrir les présents... Mais en connaissez-vous l'origine? Ce vieux conte d'origine allemande, nous raconte comment l'humilité de cet arbre le fait luire chaque année depuis des siècles marquant ces jours de fêtes et éclairant autant de faces heureuses!

Quand l'Enfant Jésus naquit, il y eut dans le monde, une grande effervescence. Chaque jour, des gens venaient de partout pour voir le petit enfant, et lui porter d'humbles présents. À proximité de l'étable où il était né, se trouvaient trois arbres : un palmier, un olivier et un sapin. En voyant passer tous ces gens sous leurs branches, l'envie leur prit de donner, eux aussi, quelque chose à l'Enfant Jésus.

- Je vais prendre ma plus grande palme, dit le palmier, et je la mettrai près de la crèche, pour aérer doucement le Petit Enfant.
- Moi, je presserai mes olives pour oindre ses petits pieds, dit l'olivier.
- Mais moi, que puis-je donner à l'Enfant ? Demanda le sapin.
- Toi ? Lui dirent les deux autres. Mais tu n'as rien à offrir. Tes aiguilles pointues piqueraient le Bébé, et tes larmes qui sont résineuses, sentent et collent bien trop fort.

Lo paure sap se sentiguèt plan malurós, e diguèt amb tristesa :

- Avètz rason. Ai pas res de pro bon per èsser ofèrt al Mainatge Pichon.

Un angêl que se teniá aquí tot prèp, immobil, ausiguèt çò que se passava. Aguèt pietat de l'arbre tant umil e desprovesit d'enveja, e resolguèt de l'ajudar.

Dins lo cèl, l'una aprèp l'autra, las estèlas s'alucavan e començavan de lusir jos la vòuta. L'angêl anèt demandar a qualques unas d'entre elas de davalar e de se pausar sus las brancas del sap. O faguèron volontièr e l'arbre se trobèt tot illuminat.

D'endrech ont èra colcat, lo Pichon Jesus podiá veire l'arbre e sos uèlhs se metèron a lusir davant los lums polits. Lo sap se'n trobèt tot regaudit.

Plan longtemps mai tard, las gents, que coneissián pas aquela istòria, prenguèron la costuma de far lusir dins cada ostal, la velha de Nadal, un sap tot garnit de

candèlas alucadas, tot parièr al qu'aviá lusit davant la grépia.

#### Bon Nadal a totes!

Le pauvre sapin se sentit très malheureux, et dit avec tristesse :

- Vous avez raison. Je n'ai rien d'assez bon pour être offert au Petit Enfant.

Un ange qui se tenait là tout près, immobile, entendit ce qui se passait. Il eut pitié du sapin, si humble et dépourvu d'envie, et résolut de l'aider. Dans le ciel, l'une après l'autre, les étoiles s'allumaient et commençaient à luire sous la voûte. L'ange alla demander à quelques-unes d'entre elles de descendre et de se poser sur les branches du sapin. Elles le firent volontiers et l'arbre se trouva tout illuminé.

De l'endroit où il était couché, le Petit Jésus pouvait voir l'arbre et ses yeux se mirent à luire devant les belles lumières. Le sapin s'en trouva tout réjoui.

Très longtemps plus tard, les gens, qui ne connaissaient pas cette histoire, prirent l'habitude de faire luire dans chaque maison, la veille de Noël, un sapin tout garni de bougies allumées, pareil à celui qui avait lui devant la crèche.

#### Joyeux Noël à tous!



#### Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Karine Derkaoui, Maryse Lala-Laffont, Monique Hodent, Pierre Sélariès, Annie Pillière-Meignotte, Laura Gauthier